

L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle: 5/03/2025 8:00 8:50 **Date d'émission du rapport:** 05/03/2025
Rapport N°: 0306-250305-01

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Normec BTV

Adresse: Roderveldlaan 2, 2600 Berchem

T: 04 253 19 72 E: liege-btv@normecgroup.com Numéro d'entreprise: 0406.486.616

L'agent-visiteur: numéro 0306

Identification des tiers:

Client: SF ELEC

Adresse: VENELLE BRUYÈRE SAINTE-ANNE 3, 1300 WAVRE

Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: DE WIT LAURENT

Adresse: RUE PROVINCIALE 302, 1301 BIERGES

Responsable des travaux: SF ELEC

Adresse: VENELLE BRUYÈRE SAINTE-ANNE 3, 1300 WAVRE

Numéro de TVA: 1000424643

Identification de l'installation électrique:

Nom:

Adresse: RUE PROVINCIALE 302, 1301 BIERGES

Code EAN:

Numéro compteur: 14753077 - 2008

Cabine haute tension privée: Non

Type d'installation: unité d'habitation

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Visite de contrôle (6.5)

Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/10/1981 jusqu'au 01/06/2020, A partir du 01/06/2020

Informations contenu contrôle: Néant

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a

N° Rapport: 0306-250305-01

VMA - 66.02



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com

Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: 3 x 230V

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: EXVB - Section: 4 x 16 mm²

Type d'électrode de terre: Boucle de terre

Nombre de tableaux: 2

Valeur nominale de la protection du branchement: Max. 40A

Type de coupure générale: 4P 40A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: TT

Nombre de circuits: 17 (réserve inclus)

DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 300 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 30 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 2



Voir schémas unifilaires et plans de position

Réf. rapport du contrôle de conformité: voir remarque

Localisation des canalisations souterraines: pas d'application

Résultats du contrôle:

Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 9,27 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 1,1 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant différentiel via test boucle de défaut: OK

Continuité des conducteurs de protection: OK

Infractions constatées:

Néant

Remarques:

- 1 Cette visite de contrôle a également pour but de compléter à nouveau le fichier d'installation électrique (absence des rapports des contrôles précédents).

Conclusion du contrôle:

N° Rapport: 0306-250305-01

VMA - 66.02



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

- 1. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le: 05/03/2050**
- Les schémas unifilaires et plans de position de l'installation ont été datés et signés.
 - Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation ont été scellées.

Heure d'achèvement:

agent-visiteur 0306 p.o. du directeur technique

05/03/25 15:00

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum



N° Rapport: 0306-250305-01

VMA - 66.02



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com

1. Contrôles effectués

Lors de la visite de contrôle des installations domestiques :

- a) le contrôle de l'exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position;
- b) le contrôle de l'état (fixations, détérioration, ...) du matériel électrique d'installation fixe, tout particulièrement en ce qui concerne les interrupteurs, les socles de prise de courant, les raccordements dans les tableaux de répartition et de manœuvre, ... ;
- c) le contrôle des mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects;
- d) le contrôle du fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel via leur propre bouton de test;
- e) le contrôle des boucles de défaut et du raccordement correct des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel via la création d'un courant de défaut entre 2,5 et 2,75 fois la sensibilité de l'appareil;
- f) le contrôle de la continuité des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection des socles de prise de courant, du matériel de classe I fixe, installé à poste fixe ou mobile à poste fixe;
- g) le contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens;
- h) le contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens.

2. Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou exploitant dans les installations domestiques

- a) l'obligation de conserver le rapport de contrôle de conformité et/ou la visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.
- d) l'obligation lorsque des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai d'un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction Générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

3. Communications

- a) Signification des:
 - infractions: non-conformité de l'objet contrôlé vis-à-vis de la rubrique « contrôle », influence la conclusion. Synonyme possible (surtout à rencontrer dans des documents plus vieux): constatation/ remarque.
 - remarques: des choses qui n'influencent pas la conclusion, ou qui ne relèvent pas du contrôle et impliquent un risque, ou des données de l'organisation. Synonyme possible (surtout à rencontrer dans des documents plus vieux): note.
- b) Photocopies: le rapport ne peut être multiplié qu'en entier.
- c) Une copie du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés sont conservés par l'organisme agréé pendant une période de cinq ans. Durant cette période, le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant d'une installation électrique domestique peut s'adresser à l'organisme agréé concerné pour obtenir un duplicata du rapport de contrôle de conformité positif, des schémas unifilaires et des plans de position signés.

N° Rapport: 0306-250305-01

VMA - 66.02



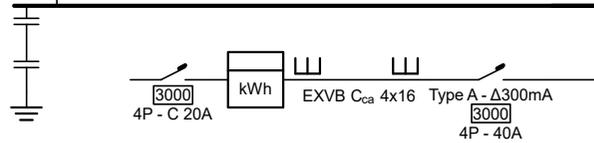
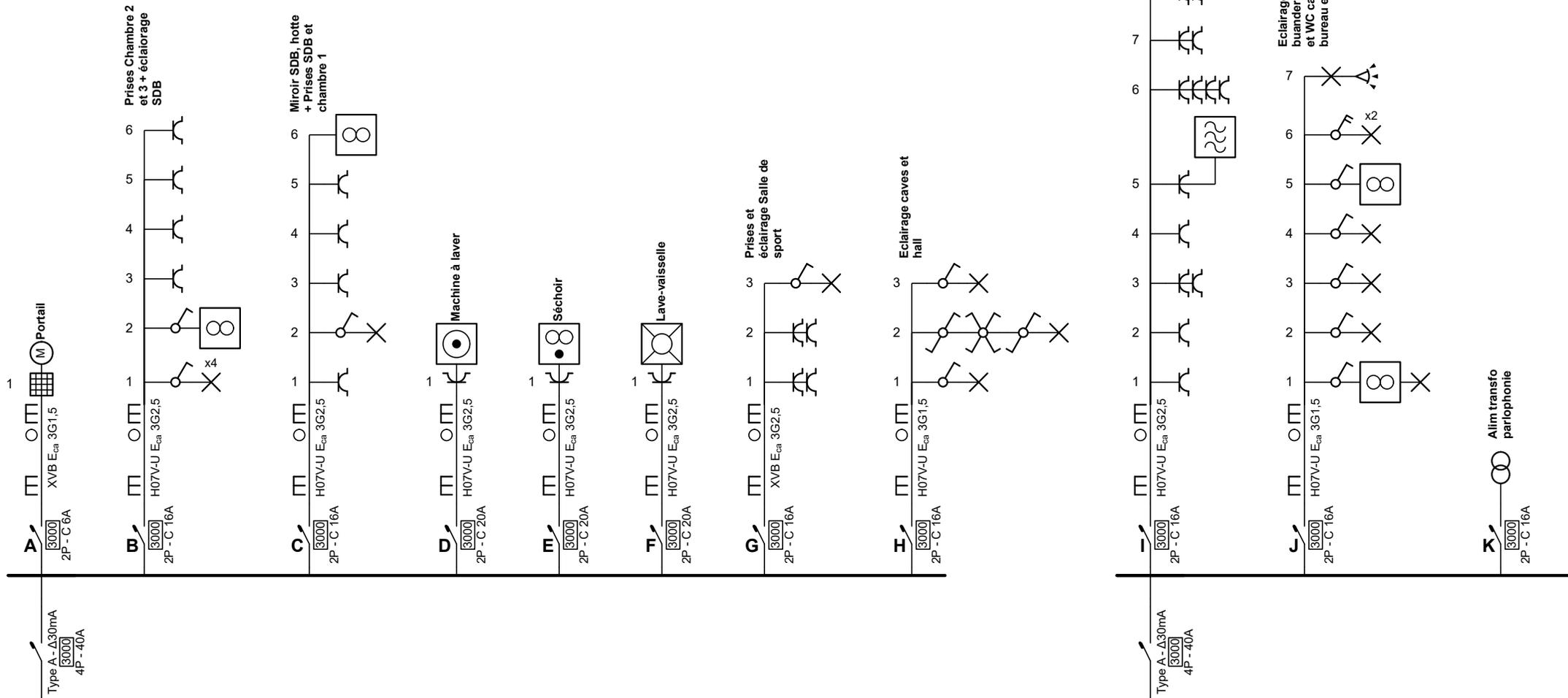
Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com



Organisme agréé

Normec BTV asbl - Liège
Quai Mativa 37
4020 Liège
Tél.: 04 253 19 72
e-mail: liege-btv@normecgroup.com
BE 0406.486.616

Adresse de l'installation électrique

Rue provinciale 302
1301 Bierges

Installateur

SF Elec srl
Venelle Bruyère Sainte-Anne 3
1300 Wavre
GSM: 0476 26 52 26
e-mail: info@sf-elec.be
BE 1000.424.346



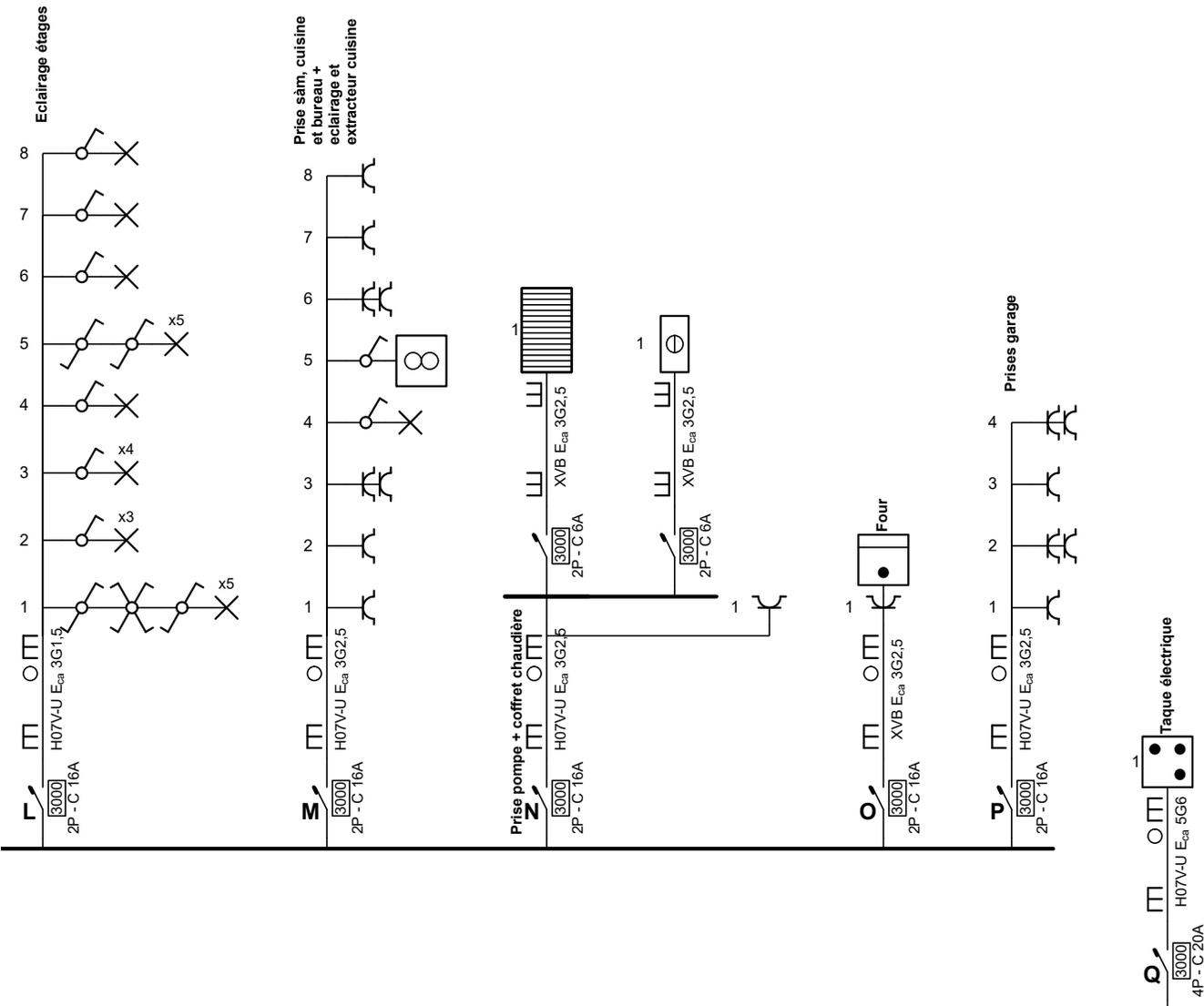
p. 1/6

Schéma unifilaire

Date: 08-01-25

3 x 400V + N ~ 50Hz

V.2025-02-09 15:39:26



Organisme agréé

Normec BTV asbl - Liège
 Quai Mativa 37
 4020 Liège
 Tél.: 04 253 19 72
 e-mail: liege-btv@normecgroup.com
 BE 0406.486.616

Adresse de l'installation électrique

Rue provinciale 302
 1301 Bierges

Installateur

SF Elec srl
 Venelle Bruyère Sainte-Anne 3
 1300 Wavre
 GSM: 0476 26 52 26
 e-mail: info@sf-elec.be
 BE 1000.424.346



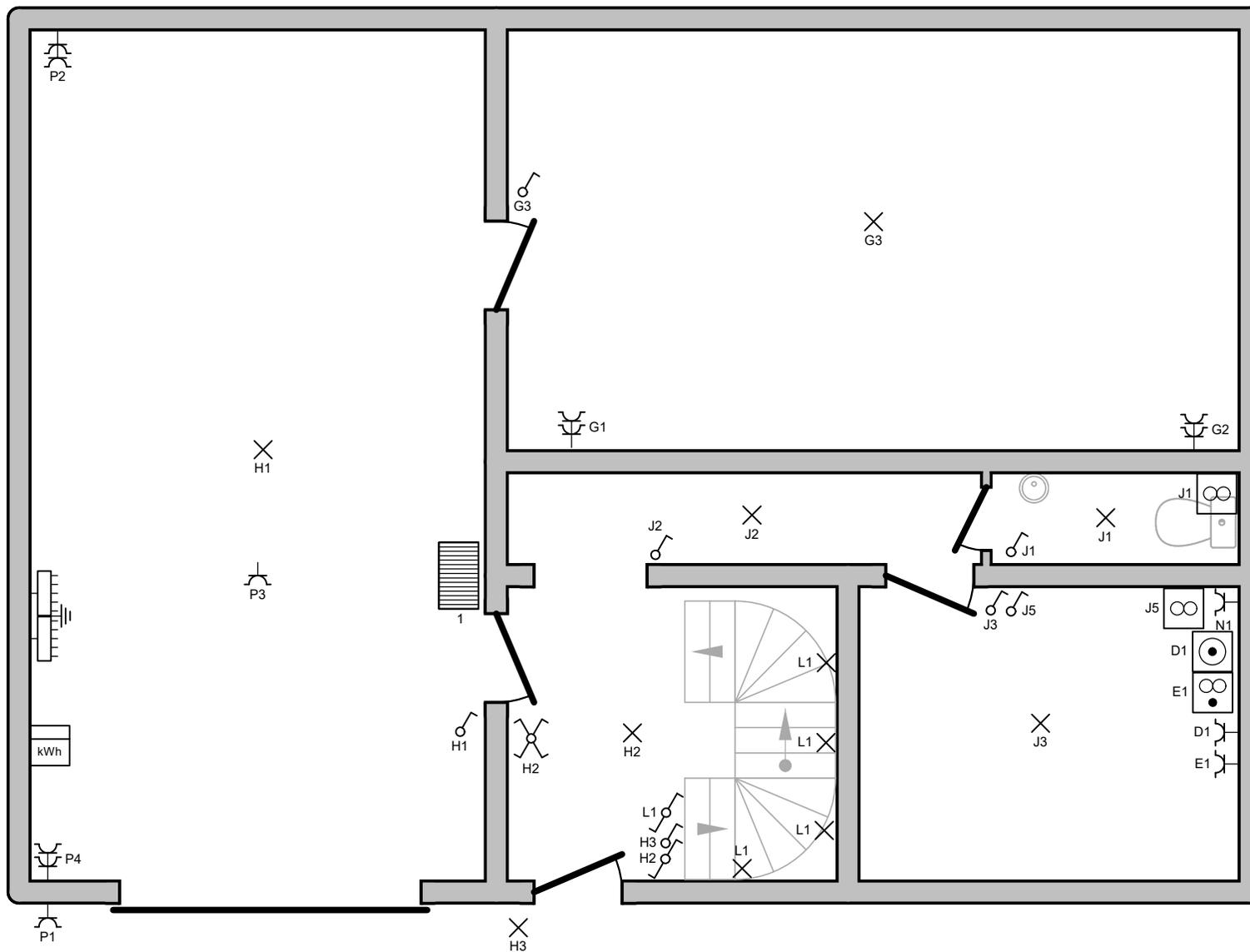
p. 2/6
Schéma unifilaire

Date: 08-01-25

3 x 400V + N ~ 50Hz

V.2025-02-09 15:39:26

Cave



Organisme agréé
 Normec BTV asbl - Liège
 Quai Mativa 37
 4020 Liège
 Tél.: 04 253 19 72
 e-mail: liege-btv@normecgroup.com
 BE 0406.486.616

Adresse de l'installation électrique

Rue provinciale 302
 1301 Bierges

Installateur

SF Elec srl
 Venelle Bruyère Sainte-Anne 3
 1300 Wavre
 GSM: 0476 26 52 26
 e-mail: info@sf-elec.be
 BE 1000.424.346



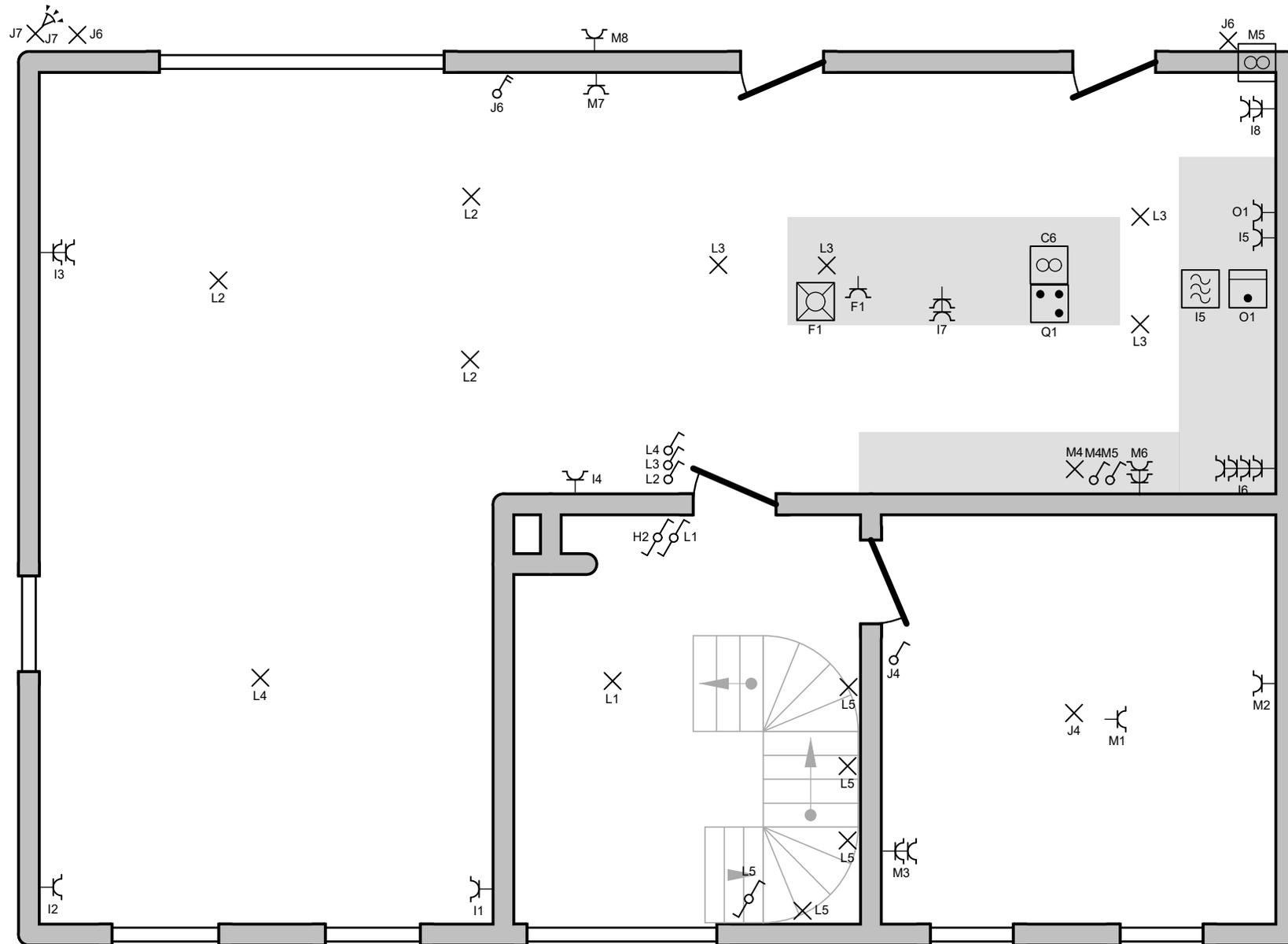
p. 3/6
Plan de position

Date: 08-01-25

3 x 400V + N ~ 50Hz

V.2025-02-09 15:39:26

Rez-de-chaussée



Organisme agréé
 Normec BTV asbl - Liège
 Quai Mativa 37
 4020 Liège
 Tél.: 04 253 19 72
 e-mail: liege-btv@normecgroup.com
 BE 0406.486.616

Adresse de l'installation électrique

Rue provinciale 302
 1301 Bierges

Installateur

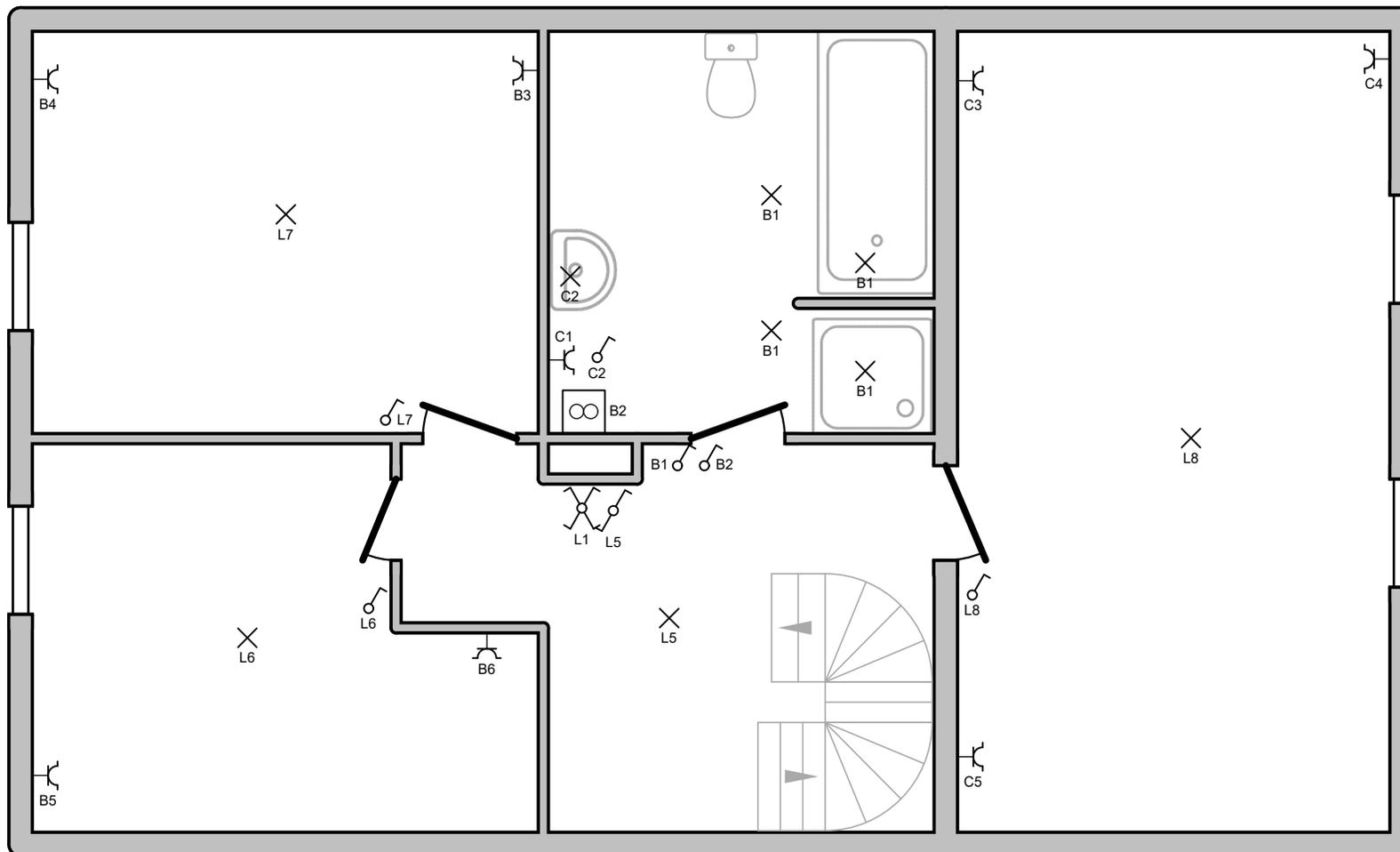
SF Elec srl
 Venelle Bruyère Sainte-Anne 3
 1300 Wavre
 GSM: 0476 26 52 26
 e-mail: info@sf-elec.be
 BE 1000.424.346



p. 4/6
Plan de position

Date: 08-01-25
 3 x 400V + N ~ 50Hz
 V.2025-02-09 15:39:26

1er étage



Organisme agréé

Normec BTV asbl - Liège
 Quai Mativa 37
 4020 Liège
 Tél.: 04 253 19 72
 e-mail: liege-btv@normecgroup.com
 BE 0406.486.616

Adresse de l'installation électrique

Rue provinciale 302
 1301 Bierges

Installateur

SF Elec srl
 Venelle Bruyère Sainte-Anne 3
 1300 Wavre
 GSM: 0476 26 52 26
 e-mail: info@sf-elec.be
 BE 1000.424.346



p. 5/6

Plan de position

Date: 08-01-25

3 x 400V + N ~ 50Hz

V.2025-02-09 15:39:26

- A** Portail
- B** Prises Chambre 2 et 3 + éclairage SDB
- C** Miroir SDB, hotte + Prises SDB et chambre 1
- D** Machine à laver
- E** Séchoir
- F** Lave-vaisselle
- G** Prises et éclairage Salle de sport
- H** Eclairage caves et hall
- I** Prises Sàm, salon et cuisine
- J** Eclairage buanderie, couloir et WC cave + bureau et terrasse
- K** Alim transfo parlophonie
- L** Eclairage étages
- M** Prise sàm, cuisine et bureau + eclaireg et extracteur cuisine
- N** Prise pompe + coffret chaudière
- O** Four
- P** Prises garage
- Q** Taque électrique

Organisme agréé
 Normec BTV asbl - Liège
 Quai Mativa 37
 4020 Liège
 Tél.: 04 253 19 72
 e-mail: liege-btv@normecgroup.com
 BE 0406.486.616

Adresse de l'installation électrique

Rue provinciale 302
 1301 Bierges

Installateur
 SF Elec srl
 Venelle Bruyère Sainte-Anne 3
 1300 Wavre
 GSM: 0476 26 52 26
 e-mail: info@sf-elec.be
 BE 1000.424.346



p. 6/6
Liste des circuits

Date: 08-01-25

3 x 400V + N ~ 50Hz

V.2025-02-09 15:39:26